

## ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2023 **PROPOSITION DE DELIBERATION 14-2023** PROGRAMME DE FINANCEMENT 2024 PLAN D'AMBITION

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse réunie en session budgétaire mixte présentieldistanciel à Vescovato ce 4 décembre 2023, sous la présidence de M. Joseph Colombani.

Ont participé au vote :

La Chambre d'agriculture de Haute-Corse,

**DELIBERANT** conformément aux dispositions législatives et règlementaires, conformément aux articles D511-54- D511-54-1, D511-55, D511-56 du code rural et de la pêche maritime.

**CONSTATANT** que les conditions de quorum sont réunies,

CONSIDERANT les appels à projet du Conseil Exécutif de Corse et de France Agrimer (projet collectif pour le développement des filières de production, projets innovants),

CONSIDERANT les attentes et besoins exprimés par les filières et le rôle majeur de l'établissement dans la maîtrise d'œuvre, l'accompagnement, le suivi et la cohérence des actions de développement, la diffusion des connaissances techniques et scientifiques,

CONSIDERANT la réponse de la chambre d'agriculture de la Haute Corse à l'appel à projet plan d'ambition auprès de la Région et de France AGRIMER, concernant le Plan d'Ambition pour la période 2021 2025

CONSIDERANT les retours du plan d'ambition concernant l'élligibilité et le financement des

**CONSIDERANT** que ces actions ont étés inscrites pour un montant prévisionnel de 1 254 861.€ inscrit au Budget Initial 2024, avec 192 154 € inscrites en autres subventions et 1 062 707 € inscrites en subventions d'état,

**CONSIDERANT** que ces subventions sont nécessaires pour la réalisation des actions sur le plan technique et financier par les services de la Chambre d'agriculture, considérant que ce montant n'est pas limitatif, la mise en œuvre de certaines actions pouvant nécessiter la demande de financement complémentaire,

**DECIDE** de mener toutes les actions de développement, prévues dans le cadre du plan d'ambition corse et inscrites au Budget Initial 2024 de l'établissement au cours de l'année 2024,

DECIDE de solliciter pour l'année 2024 un soutien financier auprès de l'ODARC et de FranceAgriMer à hauteur minimum de 1 254 861.€ dans le cadre du plan d'ambition

## **LA DELIBERATION 14-2023 EST:**

Le Président

Joseph COLOMBANI

Siège Social Route du stade Lieu-dit PETRAOLO 20215 VESCOVATO Tel: 04 95 32 84 40

Fax: 04 95 32 84 49

Corte 7 Rue Colonel Feracci 20250 CORTE Tel: 04 95 35 15 89 Fax: 04 95 36 35 93

Monticello Mairie de Monticello 20220 Monticello Tel: 04 95 60 10 89

Ghisonaccia Maison des Services publics 20240 GHISONACCIA Tel: 04 95 56 02 95 Fax: 04 95 56 29 46